



Bulletin Municipal

*« De pierres et d'arbres et d'eau
et la vie autrement »*

EDITO

N° 35 – JANVIER 2020

La mandature 2014-2020 se termine. Elle aura été riche en événements de tous genres, certains agréables et d'autres beaucoup plus difficiles à gérer. Rigueur et opiniâtreté auront été la boussole de toute l'équipe municipale avec une trésorerie parfois tendue. J'en profite pour remercier pour leur implication et les services rendus, les élus qui ont décidé de passer la main et mettre un terme à leur mandat.

Dans la nouvelle mandature qui se profile, l'état va remettre la pression sur les petites communes en les étranglant financièrement pour les obliger à se regrouper et faire ce qu'il appelle les « communes nouvelles ». La prochaine municipalité devra être vigilante et elle devra bien analyser les sollicitations avant de prendre une décision.

Sur notre commune, les travaux concernant les moyens de communications modernes, que ce soit la fibre optique ou la téléphonie mobile, sont tous engagés. J'espère maintenant que les délais seront tenus pour les différentes mises en service.

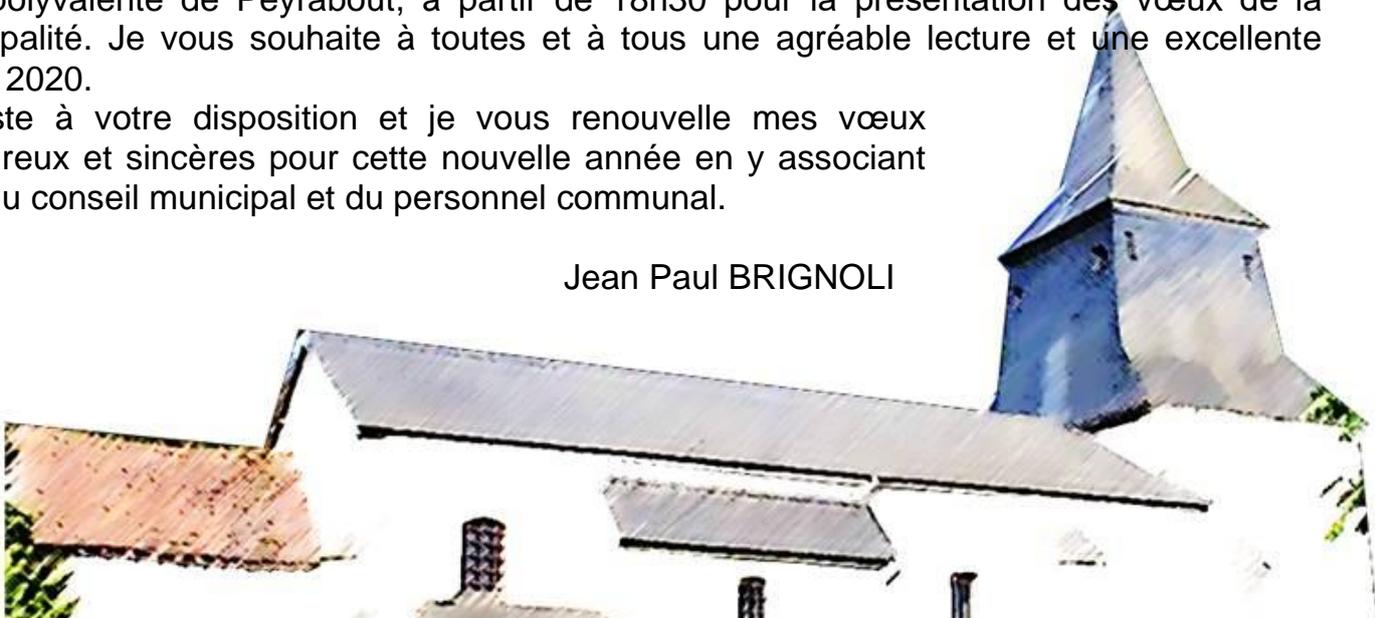
Si l'année dernière j'étais fier d'annoncer la renaissance de l'ancien comité des fêtes rebaptisé Peyrabout en fête, cette année je suis fier d'annoncer la régénération de notre club de football. Je suis sûr que nos anciens qui ont beaucoup œuvrés pour la prospérité de cette association doivent être fiers là où ils se trouvent.

Je ne peux pas terminer mes propos sans remercier la personne qui m'a longuement accompagné ces dernières années au secrétariat de mairie. Viviane a quitté son poste pour une autre commune et pour de nouvelles fonctions à la tête de la mairie d'Anzême où elle réside. Bienvenue à Laurence qui la remplace. Je me dois de saluer également le doyen de notre commune, Robert Singier, qui vient de franchir le cap des 100 ans. Une cérémonie sera organisée au début du mois d'avril pour notre premier centenaire.

Je vous invite toutes et tous pour un moment de convivialité le samedi 11 janvier 2020, à la salle polyvalente de Peyrabout, à partir de 18h30 pour la présentation des vœux de la municipalité. Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture et une excellente année 2020.

Je reste à votre disposition et je vous renouvelle mes vœux chaleureux et sincères pour cette nouvelle année en y associant ceux du conseil municipal et du personnel communal.

Jean Paul BRIGNOLI



LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DES TRAVAUX

Travaux réalisés en 2019 après appel d'offres

Entretien logement communal :

Travaux réalisés par l'entreprise EURL Bois et Nuances. Renfort solivages et remplacement plancher salle de bain pour un montant de 1 172,00 €.

Achat tracteur tondeuse :

Plusieurs demandes de devis ont été effectuées, et c'est la société CHARTOIRE MOTOCULTURE qui a été retenue pour un montant de 3 549,00 €.

Salle polyvalente :

Renouvellement de la vaisselle plus divers équipements.

Grosses réparations voirie communale :

Route entrée de Pétillat + quelques reprises dans le village.

Route du bois du Thouraud.

Le Bourg chemin communal route de Saint Yrieix les Bois.

Sortie du Faux vers La Saunière.

Montant HT : 17 221,00 € subvention DETR 6 027,35 €.

Travaux forestiers : dégagement de plantations pour un montant de 2 069,00 €.

Travaux restant à réaliser en 2019 :

- Travaux à La Ruade.
- Mise aux normes du stade (électricité).
- Achat de guirlandes pour la salle polyvalente.

Projet 2020

- Eclairage public : troisième tranche de la mise aux normes de l'éclairage public sur les villages de La Ruade et du Faux.
- Achat d'une lame de déneigement.



LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

« NETTOYONS LA NATURE »

Le samedi 28 septembre un groupe d'habitants de la commune participait à la journée "Nettoyons la nature" point de départ d'une fin de semaine chargée en activités (brocante et repas de l'UNRPA le lendemain). Comme les années précédentes, la volumineuse collecte justifie la nécessité d'une telle démarche. Elle nous appelle à redoubler d'efforts pour limiter cette pollution envahissante nuisant à notre terre profondément détériorée.



Nous avons découvert de nouveaux dépôts sauvages d'ordures et relevé la présence de multiples emballages en plastique.

Les sacs en plastique dont l'utilisation remonte au milieu des années 1970 représentent aujourd'hui 4% de la consommation pétrolière. Face au risque écologique que cela génère, il est grand temps de prendre des mesures permettant de réduire largement son usage.

Cette matinée nous a permis de découvrir une partie du patrimoine et d'imaginer ce qu'était la vie quotidienne des générations précédentes. Les murets de pierres entourant aujourd'hui un taillis sont le vestige de lopins de terre autrefois défrichés et ensemencés. On constate que la moindre parcelle était mise en valeur. La nature façonnée par l'homme marque profondément le paysage, témoigne de l'évolution du mode de vie et nous rappelle l'intérêt de préserver ce patrimoine transmis par nos aïeux.

Un mémorable casse-croûte tiré des paniers a clôturé cette matinée éco responsable. Rendez-vous est pris pour le samedi 26 septembre 2020.

COMMISSION ANIMATION

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE

12 janvier 2019



Comme les années précédentes, une quarantaine de personnes ont participé à cette soirée. La commission animation vous donne rendez-vous le 11 janvier 2020.



Nous en profiterons pour offrir un souvenir à Viviane, notre ancienne secrétaire de mairie et pour vous présenter Laurence qui lui a succédé. (Photo d'archive)



la 9^{ème} pour notre commune



C'est toujours un moment de convivialité, de solidarité et d'échange qui apporte de la joie et de la bonne humeur. C'est donc une soixantaine de personnes qui se sont partagées les petits plats que chacun avait confectionné. La place du village et le garage attenant sont des lieux propices et adaptés à ce genre de manifestations. N'hésitez pas, venez nombreux.

Alors, donnons-nous rendez-vous le vendredi **29 mai 2020** pour la prochaine édition de cette fête des voisins.

Tissu associatif

Notre tissu associatif s'étant développé ces deux dernières années, vous pouvez lire dans ce document le compte rendu de chaque association. Bien sûr, la commission animation soutient toutes ces activités.

D'autres manifestations ont également eu lieu sur notre commune :

25 mai : Endurance équestre

18 août : Randonnée Gartempe 206

03 novembre : Randonnée pédestre organisée par le club d'Ahun

14 et 15 décembre : Trail du loup blanc



LES AINES DE LA COMMUNE

Au même titre que les années précédentes, nos aînés de la commune de Peyrabout se sont vus offrir leurs colis de Noël.

Le conseil municipal a remis les coffrets garnis aux habitants de la Commune, âgés de plus de 70 ans.

Il espère que ces présents seront vus comme une marque de respect et de solidarité, en souhaitant qu'ils apportent un petit réconfort à nos aînés.



Les années se suivent et se ressemblent. Le soleil et la chaleur sont bien évidemment agréables mais la sécheresse et les épisodes de canicule que nous avons connus ont eu un impact négatif sur l'approvisionnement en eau quel qu'en soit l'usage et bien sûr pour l'alimentation en eau potable.

Notre syndicat, comme tant d'autres unités de production, n'a pas été épargné. Lors de ces derniers mois nous avons dû faire face à deux phénomènes liés aux conditions climatiques, d'une part la baisse de production des captages, et d'autre part la dégradation de la qualité des eaux de surfaces puisées dans l'étang de Beaumont.

Les communes de Savennes, Peyrabout, Saint Yrieix les Bois, Saint Hilaire La Plaine et Mazeirat, pour partie, sont uniquement desservies par de l'eau de source et dépendent donc du débit des captages. Pour ces communes, la situation a parfois été critique avec des baisses de pression voire des coupures pour les abonnés situés sur les points hauts du réseau.

Les autres communes du syndicat sont desservies, soit par des captages lorsque leur débit est suffisant, soit par un mélange d'eau de source et d'eau de surface traitée à la station de Beaumont. En période de sécheresse, la station est très sollicitée et bien que récente, 10 ans, sa conception ne permet pas de traiter certains paramètres avec suffisamment d'efficacité. Cela a pour conséquence une eau qui est, certes, parfaitement potable mais qui présente parfois un goût désagréable.

Suite à la première phase de l'étude diagnostic les travaux concernant la sectorisation et la télégestion proposés par le cabinet d'étude et validés par le conseil syndical du réseau sont terminés. Cette sectorisation permettra de trouver et de réparer les fuites beaucoup plus rapidement. Les casses de canalisation dues au vieillissement du réseau et probablement aussi aux mouvements de terrain liés à la sécheresse ont été malheureusement très nombreuses.

Bien évidemment, ces travaux indispensables pour que chaque abonné ait accès à une eau de qualité en quantité suffisante ont un coût résiduel, hors subventions, qui est uniquement financé par les redevances. Après plusieurs années stables, une augmentation des tarifs paraît nécessaire pour que notre collectivité

puisse envisager sereinement l'avenir, ce sera au conseil syndical d'en décider.

Même si la situation, au niveau de la ressource, va s'améliorer dans les mois à venir, il n'est pas exclu qu'elle soit à nouveau très critique l'été prochain. C'est pourquoi, chacun d'entre nous se doit d'être extrêmement vigilant pour éviter tout gaspillage en maîtrisant sa consommation et en surveillant ses installations.

Le Président

« Suite au décès d'André Darfeuille c'est Joël Lainé maire de Saint-Hilaire La Plaine qui lui a succédé à la présidence du syndicat.

Le transfert de compétence obligatoire de l'adduction de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines à la communauté d'agglomération du Grand Guéret devrait prendre effet au 1er janvier 2020 (nous ne connaissons pas la décision finale de l'Assemblée Nationale). De nouveaux délégués communautaires devraient être nommés. »



Se déplacer en navette TAD, c'est facile !

Les navettes fonctionnent toute l'année, même pendant les vacances scolaires, du lundi au samedi, sauf les jours fériés. Ouverts à tous, les trajets s'effectuent en Transport A la Demande (TAD) UNIQUEMENT SUR RESERVATION PREALABLE. Les itinéraires des navettes, partant ou arrivant dans les hameaux, sont fixés chaque jour en fonction des réservations et calculés pour garantir l'horaire d'arrivée. La prise en charge et la dépose des voyageurs se font à des arrêts de transport en commun définis. Seules les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes en fauteuil roulant ou les personnes en situation de handicap disposant d'une carte d'invalidité à 80%, peuvent être prises en charge et déposées à leur domicile.



Comment réserver ?

- Appeler l'espace mobilité au 05.55.51.91.91, au plus tard la veille de son trajet avant 16h45 du lundi au vendredi et 11h le samedi) et au mieux 15 jours avant, en indiquant l'arrêt de prise en charge, la destination, le jour et l'horaire choisis pour l'aller et le retour ;

- L'horaire définitif de prise en charge sera confirmé par téléphone, SMS ou mail la veille du trajet ;

- Se rendre à l'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire indiqué ;

- Présenter un titre de transport valide ou l'acheter à bord.

Pour plus d'informations, appelez l'Espace Mobilité situé dans le hall de la Gare SNCF de Guéret au 05.55.51.91.91, ou rendez-vous sur le site : www.grandgueretmobilite.fr.

ONF Charte Forestière

Nos précieuses forêts

2019 restera comme une année marquante au niveau du climat. Avec un fort déficit en eau et des températures extrêmes, cumulées avec les épisodes chauds et secs des années passées, les forêts ont souffert.

Attaques d'insectes, maladies, dépérissements sont apparus çà et là. Pourtant, on observe une étonnante résilience de nos forêts face à ce bouleversement climatique. Dans l'ensemble, une forêt équilibrée, en harmonie avec son terroir (ce que les forestiers nomment la station), résiste particulièrement bien aux coups de chaleur et au manque d'eau. Cet automne, les arbres ont d'ailleurs gardé longtemps leurs feuilles comme pour compenser les moments difficiles vécus. Cette faculté d'adaptation nous montre que nous apprenons en permanence et que l'écosystème forestier est un système précieux et complexe qu'il faut préserver.



L'enseignement que nous pouvons en tirer est qu'il faut prendre soin des forêts tant qu'elles sont encore debout. Cela passe par des actes simples :

- Une surveillance continue des peuplements,

- La nécessité de réaliser des coupes régulières pour éclaircir les peuplements et donner de la lumière. Ces coupes d'amélioration équilibrées favorisent les plus beaux arbres, éliminent les individus malades sources de contamination.

- Le maintien d'un couvert continu, notamment en favorisant la régénération naturelle plutôt que des coupes rases.

Enfin, le forestier et le propriétaire doit être patient, notion que nous perdons au fil du temps. Le gain immédiat est souvent contradictoire avec la multifonctionnalité et la croissance lente des arbres. Avec le temps, la forme des troncs s'améliore, les semis apparaissent, la diversité se renforce.

Si la coupe rase reste un acte parfois nécessaire quand tous les autres scénarios ont été écartés, dans la plupart des cas, le maintien des peuplements sur pied avec des coupes douces reste la meilleure solution pour lutter contre les bouleversements climatiques, préserver la ressource en eau, améliorer la qualité des bois et ... nous offrir de beaux paysages.

Pour tout renseignement : Laurent RIVIERE animateur de la charte forestière tel : 05 55 52 31 56

CRPF

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) mène actuellement une action d'animation de territoire à destination des propriétaires forestiers de Peyrabout. Par cette initiative, le CRPF se propose de vous accompagner dans la gestion de votre patrimoine forestier pour vous aider à améliorer vos peuplements. Vous pouvez ainsi bénéficier, **gratuitement**, d'un appui dans vos choix de gestion par votre conseiller du CRPF, **David PROVOST**, qui peut répondre à vos questions et vous proposer des diagnostics sylvicoles adaptés à vos peuplements forestiers.

Tel : 06 69 45 65 95

Email : david.provost@crpf.fr

EVOLIS 23

La mise en place de la collecte des bacs individuels d'ordures ménagères prévue pour début janvier 2019 a pris quelques semaines de retard et généré quelques « couacs » : rupture d'approvisionnement en bacs, non recensement des résidences secondaires, volume des bacs inapproprié aux besoins réels de chacun, absence de contenant collectif de secours pour les résidents en attente de livraison de bacs individuels.

Conséquence directe de la mise en place de la **Taxe Enlèvement Ordures Ménagères Incitative** : nous assistons à une recrudescence de dépôts sauvages d'ordures, particulièrement au pied du bac à verres situé à la sortie du bourg. Ils ont fait l'objet de plaintes auprès de la gendarmerie.



Nous avons demandé la mise en place de bacs collectifs pour permettre aux résidences secondaires de pouvoir les utiliser en fin de séjour.



Evolis ne tient pas à généraliser ce genre de service et ne propose qu'un seul point par commune en nous laissant le choix de l'emplacement.

Le nôtre se trouve dans le bourg, allée de Chabrières, en montant vers le cimetière après l'église sur la gauche. Volontairement nous l'avons mis à l'écart de l'artère principale pour qu'il ne soit pas utilisé par les gens de passage.

C'est un bac à tambour qui fonctionne avec la carte remise par Evolis, il faut utiliser des sacs de 30 litres maximum.

Avec la carte il est possible d'utiliser le bac collectif des communes desservies par Evolis. Pétillet comprenant 14 résidences secondaires, nous avons réclamé l'implantation d'un deuxième bac collectif. Notre demande reste pour l'instant sans réponse.

Contacts Evolis 23 Service Relation Usagers par mail : relationusagers@evolis23.fr, ou sur la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06.

SDEC

La troisième tranche des travaux de rénovation de l'éclairage public concernant les villages de La Ruade et du Faux n'a pas pu être effectuée en 2019 puisque l'enveloppe des CEETPCV (certificats d'économies d'énergies) n'a pas été reconduite. Néanmoins, le dossier a été redéposé pour 2020 avec cette fois-ci une aide de l'état (DETR).

INFOS COMMUNALES OU LA VIE DE LA COMMUNE COMME ELLE VA

Secrétariat de mairie

Viviane Dupeux, notre secrétaire de mairie, a quitté ses fonctions le 1er novembre dernier. Elle exerce maintenant dans les communes de Sagnat et de Colondannes et tout récemment elle est devenue maire de la commune d'Anzême. C'est avec un gros pincement au cœur que nous la voyons partir, mais la priorité doit être donnée à sa carrière. Elle est remplacée par Laurence Cousseiroux qui avait assuré en 2009 pendant huit mois le remplacement de Viviane lors de son congé maternité. Elle exerce également les mêmes fonctions sur la commune de Savennes.

Lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier prochain, nous ferons une petite réception et nous offrirons un présent à Viviane pour tous les services rendus et pour l'excellent souvenir qu'elle laisse auprès de chacun de nous.

RAPPEL

**Nouveaux horaires du secrétariat de mairie :
Mardi et Jeudi de 14h à 18h**

Elections municipales

Les 15 et 22 mars prochain une nouvelle équipe devra se mettre en place et j'invite toutes les personnes qui participent ou qui souhaitent participer à la vie communale à se faire inscrire auprès du secrétariat de mairie. Toutes les candidatures doivent être ensuite déposées à la préfecture pour pouvoir être comptabilisées le jour du scrutin.

Nouveaux habitants

Néant

L'Etat Civil

- Naissances :

Louison, Annie, Christelle CACHELEUX-MARTIN
le 31 janvier 2019

Lilas, My, Lê MERCIER HO HOA
le 14 mai 2019

Nami, Dolores, Annie GIRAUD
le 03 juin 2019

- Décès :

Madame Yvette BREDIER
le 25 juillet 2019

Madame Lucienne CASSIER
le 04 août 2019

Monsieur Pierre HOMMET
le 02 novembre 2019



Colombarium



Le Colombarium de notre commune dispose de niches libres pour accueillir les urnes cinéraires.

Pour obtenir une concession vous êtes invités à en faire la demande à la Mairie.

Chaque emplacement est concédé pour une durée de 30 ans (durée pouvant être renouvelée).

La contribution est de 600 euros.

Couverture mobile

Les travaux d'implantation sont en cours d'achèvement. La mise en service devrait se faire très prochainement.



C'EST TOUJOURS BON A SAVOIR

Activités commerciales, artisanales, libérales et agricoles

- AOUDJANE Eric « ELERIC » au Faux : Electricité Générale – Dépannage 7/7,
- LACROUX Karine au Faux : assistante maternelle,
- « BAR DES SPORTS » au bourg : débit de boissons,
- Eric DEBROSSE à Pétilat CREUSE CAFE distributeur de boissons,
- FRAISSE Pascal Cyclinov fabricant de cycles et accessoires à Pétilat,
- BOUEYRE Alexandre au bourg : infirmier, 06.65.34.36.89,
- SPRAGUE Martin au bourg : travaux de maçonnerie,
- EARL RONZEAUD au bourg : élevage bovin,
- GAEC CAILLAUD au bourg : élevage bovin.

Médiathèque Agglo « Grand Guéret »

La bibliothèque communale succursale de la médiathèque poursuit son service de prêt, avec la même offre. Elle est ouverte aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Agardom

Un service d'Aide et d'accompagnement à domicile



Depuis plus de 55 ans, nous intervenons dans vos familles et nous vous accompagnons dans tous les gestes de la vie quotidienne. C'est pour nous, un véritable engagement solidaire.

Nos 250 salariés interviennent 7j/7 auprès des personnes âgées, handicapées, actifs pour de l'entretien du logement ou pour de la garde d'enfant. Le métier évolue, vos besoins aussi, c'est pourquoi nos intervenants sont régulièrement formés pour effectuer différentes tâches à vos côtés : aide à la toilette, à l'habillage, préparation et encadrement de repas, lever, coucher, entretien du logement.

Besoin d'explications, de conseils ?

Nos responsables de secteur étudieront avec vous vos besoins et les financements possibles, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 83 35 00 pour plus de renseignements.



Des permanences ont lieu régulièrement, Felletin, Auzances, Boussac, Ahun, Lavaveix, Chénérailles, Gouzon, Crocq, Mérinchal, Gentioux, ... Une occasion de rencontrer votre responsable de secteur

A la recherche d'un travail ou d'un complément de salaire ? dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

Agardom – Esplanade Charles de Gaulle 23200 Aubusson – 05 55 83 35 00 – agardom@agardom.fr

Insalubrité et respect d'autrui

En raison d'une recrudescence de divagation de chiens sur le territoire de la Commune, la municipalité invite les propriétaires à redoubler de vigilance quant à la garde de leurs compagnons afin d'éviter toute sorte de nuisances, dans le respect de chacun, des lieux publics comme privés. En effet, il a été constaté cette année de gros dégâts, puisque des chiens ont tué des moutons, des animaux de compagnie et occasionné des blessures envers un cheval, dans le village.

Afin d'éviter que cela se reproduise, la municipalité en appelle à la responsabilité de chacun des citoyens auprès de leurs animaux de compagnie.

Carte d'identité

A compter du 15 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne peuvent plus être déposées à la Mairie de Peyrabout mais dans une commune équipée du dispositif de recueil. Les communes les plus proches sont : Ahun, Guéret.

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une demande de carte d'identité : (<https://passeport.ants.gouv.fr>), avant de se présenter au guichet afin de gagner du temps. **Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous avant de s'y rendre.**

PRENONS DATE (connues à ce jour)

Vœux de la Municipalité : le 11 janvier 2020,
Concours de belotte le 25 janvier 2020
Elections municipales 15 et 22 mars 2020
Fête des voisins le 29 mai 2020
Enfer vert le 20 juin
Départ du rallye de la Gartempe le 14 août 2020
Nettoyons la nature le 26 septembre 2020

Tous les habitants(es) de la commune sont invités(es) le samedi 4 avril à la salle polyvalente de Peyrabout pour fêter les 100 ans de M Robert Singier. Nous espérons que vous serez nombreux pour accueillir notre nouveau centenaire.

Déchets verts

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'ATR, LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE DE L'ENVIRONNEMENT TONJOURS PLUS SÛRE

Participez à la collecte des sapins de Noël !

Votre commune et Evolis 23 récupèrent vos sapins de Noël.

Vous êtes habitant de la commune et souhaitez participer à l'opération broyage sapins de Noël ?

Rien de plus simple... Déposez vos sapins : X

AU STADE MUNICIPAL DE PEYRABOUT

Ils seront collectés par la commune et broyés par Evolis 23. Le broyat obtenu sera utilisé comme complément pour les composteurs des écoles.

Ligne Info Déchets : 05 55 89 86 06 www.evolis23.fr

évolis 23

Rappel :

La commune ne donne jamais de consignes où d'autorisations aux démarcheurs ou aux entreprises. Si vous entendez de telles affirmations lors d'appels téléphoniques ou lors de visites en porte à porte c'est que vous avez à faire à des escrocs. Ne jamais donner suite à une demande lorsque l'on vous dit qu'il y a un accord de la mairie. En cas de doute n'hésitez pas à contacter vos élus.

ASSOCIATION « PEYRABOUT EN FÊTE »

Association « Peyrabout en Fête » :

Déjà un an de fonctionnement !

Si nous dressons un bilan de cette année 2019, nous pouvons dire que l'association se porte bien.

En effet, un **concours de belote** s'est déroulé le 30 mars. Avec plus d'une trentaine d'équipes inscrites, des lots offerts par de nombreux partenaires, et la possibilité de se restaurer sur place, les membres du PEF ont pu se réjouir de cette manifestation divertissante et conviviale.

Puis, le 28 avril, par une matinée extrêmement froide, les enfants de la commune de Peyrabout ont pu participer à la **chasse aux œufs de Pâques**. Fiers de ramasser tous ces chocolats cachés dans le village, les enfants se sont vus répartir de façon équitable toutes ces friandises à la fin de leur périple. Ainsi, les parents se sont réunis ensuite autour d'une table dans le garage communal pour déguster un apéritif.



Ensuite, le 27 juillet, sous une pluie diluvienne, les membres du PEF, ont dû improviser et investir au mieux la place du village afin de pouvoir accueillir et satisfaire tous les convives pour une **paëlla géante**. En effet, en comptant les repas servis à domicile et ceux distribués sur place, environ une centaine de personnes étaient inscrites. Sous le chapiteau où le vent s'engouffrait de temps à autre, les invités ont pu danser au son d'une musique diffusée par un DJ venu bénévolement pour donner à cette soirée une note de gaieté et de dynamisme. Nous remercions toutes les personnes présentes ce jour-là qui ont su faire preuve de compréhension.

Est venu alors le temps du **vide-greniers** le 29 septembre. Il s'est encore vu remporter un franc succès à l'instar de celui de l'année précédente. De nombreux inscrits, une

restauration sur place qui a, a priori, satisfait la plupart, non seulement des exposants, mais aussi des visiteurs, les membres du PEF ont pu se réjouir de cette journée. Malgré la pluie qui est survenue en fin d'après-midi, tout le monde a eu le temps d'anticiper afin d'éviter d'éventuels dégâts.



Enfin, le 02 novembre s'est déroulé un après-midi dédié aux enfants pour fêter **Halloween**. Encore une fois, ce jour-là, sous une pluie battante, les enfants n'ont malheureusement pas pu passer chez tous les habitants pour ramasser les friandises, encore une fois, les membres du PEF ont dû improviser, et deux voitures remplies de petits bambins enthousiastes se sont arrêtées devant plusieurs maisons. Les enfants ont pu se faire maquiller et se réunir autour d'une table pour un goûter très appétissant. Ils ont pu s'amuser, rire, se divertir tous ensemble.

Puis, la journée s'est poursuivie par la soirée « **fondue-frites** » à la salle polyvalente de Peyrabout. Ainsi, après un apéritif offert, les 70 inscrits ont pu déguster le fondue-frites au rythme d'une musique distrayante.

Reste à venir, « **le Noël des voisins** » le 28 décembre, un après-midi où sont conviés parents, grands-parents et enfants, afin d'avoir le plaisir de voir nos chères petites têtes blondes - ou autres - ouvrir leurs cadeaux.

Par conséquent, force est de constater que le temps n'a pas été de la partie cette année pour le comité des fêtes, mais ses membres ont su et pu improviser afin de satisfaire les Peyraboutnauds(es) et autres. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part aux différentes manifestations, qui ont su braver le froid, la pluie et le vent. Merci de votre compréhension.

En attendant l'année prochaine, le Président du PEF et son équipe, vous souhaitent de passer de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Pascal Cadillon

ENTENTE SPORTIVE PEYRABOUT LA SAUNIÈRE

2015 a été pour beaucoup l'année du club.

Une célébration du sport dans un contexte rural, mais surtout celle de l'engagement d'hommes et de femmes qui ont pendant ce long parcours accompagné la vie du club de football. Nous nous souvenons tous de ces années glorieuses de L'**ESPS** caractérisées par des équipes masculines et féminines qui ont porté haut les couleurs du club.

L'entente **PEYRABOUT-La SAUNIÈRE** symbolise aussi la solidarité et la fraternité entre deux communes rurales voisines. Cette fraternité n'a jamais été rompue malgré la mise en sommeil du club de Foot après la saison 2015.

Depuis **Mars/Avril 2019**, des jeunes des deux communes nostalgiques des ambiances de bord de stades ont souhaité relancer l'activité du club.

A tâtons, ils ont mobilisé des copains, invité des aînés et des anciens pour leur faire part du projet. Sa seule évocation a ranimé foules de souvenirs, d'émotions estompées par le temps tout en réveillant des vocations enfouies chez nos « seniors ». Naturellement, ils se sont joints à l'idée. Leur longue expérience dans le bénévolat et l'associatif nous ont garanti du premier succès, l'administratif. Nous étions en effet à quelques mois d'une extinction définitive de la structure associative au niveau des instances locales et régionales du football. Bref, le club **RENAÎT** sous l'égide de tant de volonté.

Président : Christian DIABONE
Vice-présidente : Muriel LESOUPLE
Secrétaire : Rémi RAPISSAT
adjoints Didier BABAY, Guillaume FOURNIER
Trésorière Monique RAPISSAT, N NEDAUD
Réfèrent arbitre : Jean Paul BRIGNOLI
Logistique et matériel : Claudine BABAY



Le club s'est également doté d'une nouvelle identité visuelle. Le logo, œuvre de Laura Dumas représente à notre regard le caractère que nous souhaitons incarner.

L'**ESPS** s'est engagé en **Coupe de la Creuse** pour un parcours qui s'est arrêté au premier

tour, une défaite. Qu'est-ce donc une défaite dans cette compétition qui mélange tous les niveaux ? Pour nos hommes, l'essentiel a été de participer à cette fête du football.

Le **championnat** : l'équipe est engagée en catégorie **SENIOR DEPARTEMENTAL 4**. Elle joue dans la poule B. Vous pouvez suivre sa progression chaque semaine dans la presse locale qui publie les résultats du championnat.

Vous pouvez mieux faire si ce sport vous passionne en venant assister aux matchs. Toute l'équipe serait honorée de vous voir nombreux autour du terrain pour l'encourager. Nous pouvons dire que les supporters qui ont pu venir aux matchs en ont eu pour leur passion. Il y a eu du spectacle, comme dans le temps des buts et chaque fois une ambiance de communication. S'il y en a parmi vous qui souhaitent venir donner de la voix, animer notre belle campagne et partager nos succès, venez nombreux.



Au classement, l'entente sportive **PEYRABOUT -La SAUNIÈRE** se hisse à la quatrième place de sa poule et à 4 petits points du premier. Ce classement aiguise l'ambition des joueurs et des dirigeants, un projet initial qui prévoyait de finir la saison. Nouvel objectif : être en fin de saison en haut du tableau.

L'équipe séduit par son jeu et de plus en plus de jeunes joueurs des **deux communes** nous rejoignent. Notre effectif est actuellement de **21 joueurs** et nous continuons à recevoir des sollicitations.

Nous remercions l'ensemble des bonnes volontés participantes à la **Renaissance** du club de football, bénévoles, donateurs, élus locaux, joueurs, spectateurs...

Nous entamons 2020 et profitons de la tribune pour vous souhaiter à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Christian DIABONE

UNRPA SECTION LEPINAS-PEYRABOUT

Avec 60 adhérents fin 2019 notre Section est en forte progression.

Diverses activités ont été proposées :

24 février : Après midi théâtrale avec mesdames Potin et Ragot de Grand Bourg à la salle polyvalente de Sardent.

11 mars : L'assemblée générale s'est tenue à la salle polyvalente de Peyrabout en présence de Mme Valy, M. Dumas, M. Brignoli maire de Peyrabout et d'une cinquantaine de personnes.

24 mars : Repas de printemps avec 57 participants très bonne ambiance à Peyrabout.



28 avril : Récital de chansons françaises avec l'ensemble vocal Méli Mélodie très grand succès salle comble à Peyrabout.



19 mai : Traditionnelle foire aux plants à Lépinas.

1er juin : Voyage à Guédelon visite du château fort et du chantier de reconstruction ou s'activent dix corps de métier. Journée très appréciée par nos adhérents.

29 septembre : Repas d'automne avec tête de veau à la salle de Peyrabout.

5 octobre : Voyage au Clos Lucé, visite du château, du parc Léonard de Vinci et du parc animalier de la Réserve de Beaumarchais.

Notre Association a pour but de créer des liens sociaux, rompre l'isolement de nos petites communes rurales.

Merci aux membres du bureau, à nos adhérents et aux bénévoles pour leur fidélité et participation aux différentes activités.

La présidente Yvette Suchaud

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Renouvellement du conseil d'administration en date du 16 Juin 2019 :

Composition du nouveau bureau :

- Président Daniel Roumilhac
- Vice-président : Y Ronzeaud (démissionnaire en date du 16/08/2019)
- Secrétaire : C Giraud
- Trésorier : C Auclair
- Membre : J-L Alvez Ferrera

Malgré une forte augmentation du tarif des cartes, la saison 2019/2020 compte 22 adhérents :

- 14 cartes sociétaires (dont 1 gratuite, premier permis)
- 4 cartes tarif réduit (cotisants de + de 15 ans)
- 3 cartes dites « étrangers »
- Attribution de 23 bracelets de chevreuil (+5 par rapport à la saison 2018/2019).
- Sangliers : malgré une augmentation de la population sur le territoire, à ce jour, peu de dégâts ont été constatés sur notre ACCA.
- 26 bêtes noires ont été prélevées sur la saison 2018/2019, à ce jour, malgré quelques tirs infructueux, à mi-saison nous sommes à 13 animaux abattus.
- 3 lâchers de 15 faisans ont été effectués.
- Concernant les oiseaux de passage :
A priori, bonne saison pour les palombes, pour les bécasses, trop tôt pour faire un constat, espérons que la "mordorée" sera au RDV et en abondance pour les plus adeptes de cette chasse.
- Notre ACCA compte peu de lièvres, et nos "Jeannot" lapins ont malheureusement pratiquement déserté notre territoire.

Manifestations :

- 2 concours de pétanque ont été organisés, courant Juillet (18 équipes) et courant Août (26 équipes), malgré une participation assez moyenne, contrairement à l'année 2018, par la vente de boissons et de sandwiches, un bénéfice non négligeable a été réalisé.

Au nom du C.A et de ses adhérents, je vous présente de bonnes fêtes de fin d'année, mes meilleurs vœux pour l'année 2020 et beaucoup de bonheur pour cette nouvelle décennie.

Daniel Roumilhac

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

La dernière assemblée générale de l'AICA a eu lieu à la salle polyvalente de Peyrabout le 23 juin dernier. Elle a débuté par un hommage rendu à deux habitants de la commune.

André Darfeuille parti trop tôt au paradis des bénévoles (il me pardonnera) qui, non chasseur et même parfois très critique envers nos façons de faire, était toujours présent à nos côtés lors de manifestations organisées par l'ACCA ou l'AICA pourvu qu'elles animent et fassent connaître Peyrabout.

Raymond Rapissat à qui a été rendu un hommage très respectueux, très amical et très sincère. Dernier co-fondateur de l'AICA à nous quitter, c'était un homme sensé, réfléchi, toujours tourné vers l'avenir et vers les autres. Avec Guy Pateyron, Robert Lardy et André Gourdon, ils ont eu une sacrée idée en février 1976 de créer l'AICA de la source de la Gartempe réunissant les ACCA de Lépinas, Maisonnisses, Peyrabout, Saint-Christophe, Saint-Yrieix-les-bois, Savennes et Sous-Parsat. Sous-Parsat a repris son indépendance et La Saunière nous a rejoint.

Beaucoup de personnes devraient s'inspirer de Raymond avant de prendre la parole, avant de prendre des initiatives trop rapides ou des décisions pas assez réfléchies.

Adieu Raymond, tu resteras pour nous un exemple et un conseiller. Tes analyses et ta clairvoyance nous manquent, me manquent, mais elles manquent sûrement aussi à Peyrabout.

La fédération nationale des chasseurs a lancé un vaste projet d'une grande réforme de la chasse. Si des négociations sont toujours en cours, on peut dire qu'elle a bien secoué le landerneau mais qu'il y a eu aussi des avancées majeures :

- Une réforme globale tant au niveau des pratiques que de la sécurité et de la gestion...
- La création de l'office national de la biodiversité, véritable police de la ruralité et de l'environnement
- Le transfert de certaines missions aux fédérations départementales
- Le permis national à 200 € qui ouvre le droit de se déplacer dans d'autres départements à des porte-monnaie pas trop garnis

Malheureusement elle a aussi contribué à la radicalisation des extrémistes anti-chasse.

Elle devrait permettre que l'argent de la chasse reste aux chasseurs comme celui de

la pêche aux pêcheurs et celui de l'eau à l'agence de l'eau ... espérons.

Le maire de Peyrabout disait lors de l'assemblée générale de l'ACCA que lorsqu'il n'entendait pas parler de la chasse et des chasseurs, c'était bon signe. Cela a été plutôt le cas lors de la campagne passée et c'est encore le cas pour 2019/2020 ... pourvu que ça dure.

Le conseil d'administration, les adhérents des sept communes concernées et moi-même vous souhaitons une excellente année 2020 pleine de bonheur et de réussite.

Jean-Luc Giraud

Président AICA la source de la Gartempe.

BRIN D'HISTOIRE POUR RAVIVER LA MEMOIRE

Il est un symbole de libération que la génération des années 90 ne peut oublier... Un symbole fort, l'allégorie de l'union et de la solidarité : la chute du mur de Berlin.

En effet, construit en 1961 par les soldats allemands et soviétiques, le mur de Berlin, alors considéré comme « le mur de la honte », était destiné à séparer l'Allemagne en deux zones : la RDA (Berlin Est) et la RFA (Berlin Ouest). C'est le fruit amer de cette période qu'on a appelé « la Guerre froide ».

Ce mur avait pour but d'éviter le flux migratoire, de façon à conserver l'économie fructueuse de l'Allemagne de l'Ouest.

Ainsi, l'Allemagne fut divisée en deux territoires, et sa capitale Berlin se situait alors à l'Est. La population allemande se vit donc obligée de se scinder en deux parties ; aucune communication physique ne pouvait se faire. Le mur s'étendait sur 155 kms avec des plaques, du béton, d'une hauteur d'environ 3m60 et d'une épaisseur de 1m20. Des miradors furent aussi installés à intervalles réguliers afin que les soldats puissent empêcher tout franchissement du mur des deux côtés.

En 30 ans, environ 150 personnes ont été fusillées pour avoir osé essayer franchir ce mur, tandis que d'autres ont été faites prisonnières, voire torturées, par la police communiste de Berlin Est, « la Stasi ».

Par conséquent, alors que les pays communistes sont de plus en plus malmenés face à l'émergence de nouveaux gouvernements, et que Gorbatchev se bat aussi pour l'ouverture de ce mur , dans la nuit

du 9 au 10 novembre 1989, de jeunes Allemands de l'Est et de l'Ouest brisent le *Mur de la honte* qui divise Berlin depuis le 13 août 1961, prenant de court les dirigeants des deux bords.

C'est le début de la réunification, la fin d'une prison à ciel ouvert.

Nonobstant, la destruction de ce mur de la honte n'a pas servi de leçon puisque plus d'une soixante de murs contemporains dans tout le monde ont été érigés depuis les années 2000. Si ce n'est l'exemple d'une immense clôture construite à Calais le long de l'A16, ou au Kenya, en Tunisie etc...

Alors, on est en droit de se demander ce qui pousse les êtres humains à vouloir se désunifier dans un monde où la solidarité devrait prédominer... Est-ce le désir spontané de se protéger de tout, par crainte du pire, ou seulement, une pulsion égoïste de l'Homme qui ne penserait qu'à lui-même ?

Stéphanie C-L

PAGE DETENTE, MAIS PAS QUE

A vos fourneaux, Gente damoiselles, Gente damoiseaux...

De nos jours, nous avons pour coutume de déguster des desserts à l'occasion de différentes manifestations. Mais, savez-vous d'où nous vient cette tradition ?

Un peu d'histoire...

Le mot « dessert » a vu le jour aux alentours du 15^{ème} siècle, avec la période du Moyen-Age. En effet, il signifiait l'action de « desservir » toute la table, des couverts, du pain etc..., afin de laisser place aux plaisirs de la bouche pour déguster des plats sucrés- parfois même, le fromage faisait partie intégrante du dessert.

Eh oui, avec l'introduction du sucre en France à cette époque, de nouveaux desserts voient le jour. Avant, on utilisait essentiellement le miel, ou les fruits séchés. Bien entendu, les premiers à pouvoir s'offrir ce luxe furent les riches.

Le dessert constituait déjà la dernière partie du repas. Notons au passage que le chocolat ne fera son apparition que plus tard dans les

desserts, au 17^{ème} siècle, à la Cour du Roi Louis XIV.

Une recette médiévale ... Le Riche-Manger :



En ancien français, le texte prenait la forme suivante :

« Le riche-menger. Prenez deux pommes aussi grosses que deux œufs ou pou plus, et les pelez, et ostez les pepins, puis les découpez par menus morceaux, puis les mettez pourboulir en une paelle de fer, puis purez l'eau, et mettez seicher le riche-menger: puis mettre beurre pour frioler, et en friolant filez deux œufs dessus en remuant; et quant tout sera friolé, gettez pouldre fine dessus, et soit frangé de safran, et mengiez au pain ou mois de Septembre. »
*Le Ménagier de Paris*¹

Le Riche-manger ou Rique-manger est une recette médiévale tirée du *Ménagier de Paris*. En fait, il s'agit de pommes aux œufs.

Ingrédients pour 4 personnes :

4 pommes

4 œufs

1 c à café de poudre fine (sucre)

1 à 2 pincées safran

1 noix de beurre

Instructions

Dans une casserole sur feu doux, mettez les pommes pelées, épépinées et coupées en dés.

Ajoutez 2 cuillères à soupe d'eau et laissez cuire à couvert pendant 15 minutes.

Egouttez les pommes.

Dans une poêle sur feu doux, chauffez le beurre, ajoutez les pommes cuites, ajoutez les œufs battus.

Mélangez jusqu'à épaississement des œufs.

Soupoudrez de poudre fine et de safran avant de servir.

A vous de voir si vous pouvez vous réapproprier cette recette en la revisitant !!

Bon appétit !

Venez mangeailler !

¹ *Le Ménagier de Paris* est un livre manuscrit d'économie domestique et culinaire rédigé au XIV^e siècle

LA BONNE CUISINE CREUSOISE

Comment un pays qui n'a pas de vignobles, peut-il avoir une bonne cuisine ? Nous allons nous intéresser aux « marendes » comme disaient nos aïeux.

Pas de grands crus certes, nous ne sommes pas en Bourgogne, mais quand même, il existe un bon jus de treille, âpre sûrement, comme ce pays de granit, dont à l'époque, pendant les plus mauvaises années, on produisait quelque 10 000 litres de vin. En revanche, pays de cidre pour une production annuelle moyenne de 135 000 litres.

Pas étonnant ma foi que la cuisine s'en ressent. La gastronomie locale est également à l'image de l'économie creusoise. Elle ne comporte pas de mets princiers, non plus de sauces bourgeoises savamment élaborées. C'est un fait, les grandes batteries cuivrées des royales cuisines n'ont pas raisonné de leurs chants mélodieux. Mais enfin, que diable, on savait manger en Creuse autre chose que des châtaignes, des pommes de terre et du lard !

A-t-on déjà oublié les fameux repas de batteuses ou les banquets de noces.

Si aujourd'hui on se plaît à constater que c'est le département où l'on vit le plus longtemps, ce n'est assurément pas à cause du bon air que l'on respire... considérant que les français vivent sous le même ciel. Personnellement, il est plaisant de croire que notre gastronomie est un élixir de longue vie, elle est naturelle et marie dans une harmonie empreinte de rusticité, tout ce que la terre peut offrir sous le ciel creusois. Le secret de la cuisine de jouvence !

GARGOUILLAU

Dans une terrine, préparez une pâte en mélangeant 50g de farine environ- 2 œufs- 80g de sucre- 2 grands verres de lait- 1 pincée de sel.

Battez jusqu'à obtenir une pâte lisse, souple et presque liquide.

Choisissez des petites poires de pays, bien mûres, épluchez en ôtant cœur et pépins, et découpez en lamelles. (8 poires environ)

Incorporez les fruits à la pâte.

Beurrez une tourtière et versez le mélange.

Ajoutez sur le dessus des noisettes de beurre.

Mettez à cuire une ½ heure environ, à four chaud.

LA GOUERE

La gouère était, autrefois, un dessert que l'on servait à presque tous les repas de batteuse et plus spécialement toutefois dans le quart Nord-Est du département.

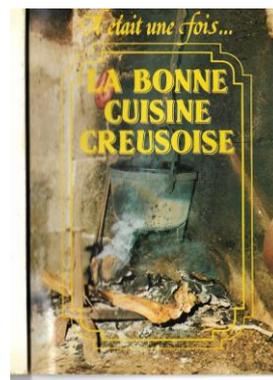
Ingrédients

Pour 6 à 8 personnes : 1 kg de pommes de terre, ½ litre de lait, crème, 100gr de beurre, 150gr de sucre, 100gr de farine et quelques belles pommes acides.

Faites une purée un peu épaisse avec les pommes de terre cuites à l'eau, la crème, le lait, le beurre. Au dernier moment, liez avec la farine.

Étalez cette pâte obtenue en 2 abaisses égales.

Foncez un moule à tarte avec une première abaisse en laissant remonter la pâte sur les



bords. Garnissez alors avec les pommes coupées en fines lamelles, saupoudrez de sucre. Ajoutez quelques noisettes de beurre frais.

Recouvrez avec la 2ème abaisse de pâte, repliez et soudez les bords. Badigeonnez d'un jaune d'œuf et faites une cheminée dans le centre du couvercle.

Mettre à cuire à four chaud pendant ½ heure en surveillant la cuisson.

La gouère est un délice si on la mange tiède mais peut très bien se déguster froide également.

Ces recettes ne prétendent pas à une liste exhaustive des recettes de notre terroir. Chacune et chacun d'entre vous ont dans la famille souvenir de plats cuisinés dont la saveur chatouille encore les papilles gustatives.

Cette richesse-là, ne doit pas se perdre.

Rendez-vous Samedi 11 janvier 2020

à la salle polyvalente de Peyrabout

à partir de 18 heures 30

M
E
I
L
L
E
U
R
S



VOEUX

INFOS PRATIQUES

Mairie : ouverture le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00.

En dehors de ces horaires un répondeur est à votre disposition : 05.55.81.10.60.

Adresse mail : mairie.peyrabout@wanadoo.fr.

Le Maire : permanence, le mardi de 16h00 à 18h00.

Pour le joindre à son domicile, composez le 05.55.80.07.16.

En son absence un répondeur est à votre disposition.

Les Adjoints : Jaime ORTEGA : 05 55 81 11 17
Monique RAPISSAT : 05 55 80 03 45

DECHETERIE GUERET : Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Pour tous renseignements, téléphoner au 05.55.52.96.16.

DECHETERIE SARDENT : Horaires d'ouverture : tous les jours de la semaine de 9h à 12h ; fermée le lundi, le jeudi et le dimanche.

SIAEP – EN CAS D'URGENCE

EBL Centre –BP 26- 23000 SAINTE FEYRE

Tel : 05.55.52.71.29 du lundi au vendredi.Tel :

05.55.62.70.87 le soir et le week-end.

SAMU : 15
Sapeurs-Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Gendarmerie d'Ahun : 05.55.62.40.05
ERDF : 0.810.333.323
Gaz : 0.810.433.023
Trésorerie Guéret : 05 55 52 42 72
Hôpital de Guéret : 05.55.51.70.00

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Gratuite pour les associations de la commune,
- 50 € pour les habitants de la commune,
- 120 € pour les personnes extérieures à la commune.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

A l'heure où nous mettons sous presse ce bulletin municipal, nous n'avons pas connaissance du nouveau calendrier. Il doit être communiqué à tous les habitants par le syndicat Evolis23.

TAD Agglomération Grand Guéret

Espace mobilité au 05.55.51.91.9

Site internet : www.grandgueretmobilite.fr.

IPNS